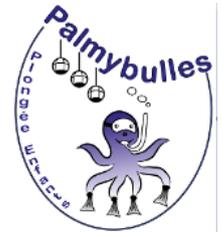


Charte des Jeunes Plongeurs PALMYBULLES

2022/23



1

Mes parents me déposent à la piscine, ou à la fosse sous la responsabilité d'un adulte Palmybulles.



2

A la piscine, je ne cours pas, je ne vais dans l'eau que lorsque l'on m'en a donné l'autorisation et après avoir pris une douche.



3

Je suis responsable de la stab et du détendeur que l'on m'a attribué.

4

En arrivant à la piscine, je commence par équiper ma bouteille, je fais vérifier le montage par un encadrant puis je la stocke toujours couchée.

5

Si j'ai besoin d'aller aux toilettes ou au vestiaire pendant la séance, je préviens toujours un encadrant / adulte.



6

Avant de démonter ma bouteille je donne sa pression, si la bouteille est à moins de 50b je la range avec un collier V pour qu'elle soit regonflée.



7

A la fin de l'entraînement :
je vide l'eau de ma stab,
je range mon détendeur et ma stab sur mon cintre,
je n'oublie pas mon matériel PMT au bord du bassin.



8

A la fin de la séance, je ne reste pas longtemps sous la douche (l'eau potable est rare et précieuse !)
et j'attends mes parents dans le hall de la piscine (ou de la fosse) :
je ne sors pas seul.

9

Je viens toujours en fosse ou en sortie plongée avec ma licence FFESSM, mon certificat médical et mon carnet de plongée que je remplis et fais signer par mon encadrant.



10

J'arrive toujours à l'heure et je m'inscris sur le site le mardi avant 18h pour venir aux entraînements piscine : si je ne suis pas inscrit, je ne viens pas.

(Palmybulles* peut annuler la séance si les conditions d'encadrement ne sont pas réunies).